

**INFORMATION**  
*vaccination  
et test covid19*



Test : Planning d'ouverture de dépistage

Consultez le planning sur :  
[www.mairie-seyssel74.fr](http://www.mairie-seyssel74.fr)

Vaccinations voici l'information  
de la préfecture de l'Ain :  
[www.sante.fr/centres-vaccin](http://www.sante.fr/centres-vaccin)

En cas de problème, nous vous rappelons que vous pouvez contacter la mairie. Des masques Grand Public sont toujours disponibles auprès de notre secrétariat.

**EN PROJET** : La Communauté de Communes Usse et Rhône projette d'installer au cours du dernier trimestre 2021, des conteneurs aériens de collecte d'ordures ménagères, en remplacement des bacs à roulettes. Ces 19 conteneurs ont une contenance de 5 m<sup>3</sup>. Un plan détaillé des emplacements vous sera transmis ultérieurement.



**ELECTIONS 2021**

Les Élections régionales de 2021 doivent avoir lieu les **13 et 20 juin 2021**, en même temps que les élections départementales.

Initialement prévu en mars 2021, le scrutin est reporté de plusieurs mois en raison de la pandémie de Covid-19

**ACCUEIL DE LOISIRS**  
de **CORBONOD**

**VACANCES DE PRINTEMPS**  
**12 AU 23 AVRIL 2021**

Inscriptions au 06 38 59 02 06 ou  
famillesruralescorbonod@gmail.com  
Plus d'infos sur :  
[www.afrejcoordination.wixsite.com/monsite](http://www.afrejcoordination.wixsite.com/monsite)

Accueil de loisirs  
de Corbonod

**VACANCES DE PRINTEMPS**  
**12 AU 23 AVRIL 2021**

**Ambiance jungle, safari !**

Inscriptions au 06.38.59.02.06  
ou [famillesruralescorbonod@gmail.com](mailto:famillesruralescorbonod@gmail.com)  
Plus d'infos sur :  
<https://afrejcoordination.wixsite.com/monsite>

Logos: Corbonod, Usse et Rhône, Usse et Rhône Communauté de Communes

**Nouveau : les enfants peuvent être désormais inscrits au Centre de Loisirs, en demi-journée.**

**INFO**

Tout artisan, commerçant installé sur la Commune peut se faire connaître en Mairie, afin que ses coordonnées figurent sur le site INTERNET de la Commune.

Directeur de publication : M. Patrick CHAPEL  
Rédaction : équipe municipale  
Photos : mairie de Corbonod - Impression Atelier Rouge100 Frangy  
570 exemplaires Papier recyclé - Mars 2021.

N°84 Mars 2021

**L'ECHO**  
*des hameaux*



Trois des 12 hameaux de Corbonod sont encore dotés d'un réseau d'eau potable ancien. A Rhémoz, il date des années 1930/1940. Dès 2018, les élus ont décidé de le renforcer pour supprimer les fuites et les risques de rupture de canalisations, et pour mettre en conformité la défense incendie des habitations. Au cours de l'étude, il est rapidement apparu que ce chantier était plus lourd que prévu. En effet, non seulement la voie communale qui mène à Rhémoz est étroite et fortement déformée, mais les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées se sont révélés vétustes. Face à ce constat, nous avons donc décidé, en plus de la réfection de la canalisation de distribution d'eau potable (à partir de la départementale D992), des branchements particuliers et de la pose de deux poteaux d'incendie, de reprendre les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées au niveau de chaque habitation. La voirie sera refaite en enrobés. Pour que les véhicules puissent se croiser, la Commune va acheter une bande de terrain, laquelle permettra la création d'une « niche » dans le milieu de la Montée de Bellevue.

Le coût total des travaux avant appel d'offres (y compris la maîtrise d'œuvre) est estimé à 530.000 €. Un prêt de 180.000 € viendra s'ajouter à l'autofinancement disponible et aux subventions sollicitées. Nous avons certes pris un peu de retard, car la situation sanitaire actuelle a ralenti les études et les programmations

des subventions. L'appel d'offres qui permettra de choisir les entreprises chargées de réaliser les travaux va être lancé rapidement. Notre collectivité participera ainsi au soutien de l'économie dans cette période difficile. Les travaux devraient commencer mi-mai et durer environ 4 mois. Conscient des désagréments qu'ils vont générer, je sais que les habitants de Rhémoz sauront être patients et compréhensifs : c'est pour leur bien et celui de notre environnement.

A l'école, les changements d'horaires qui ont été fixés par le Conseil Municipal sont en cours de validation par les services académiques. En accueillant les enfants à l'école de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30, la pause méridienne sera de deux heures, permettant ainsi que les deux services de repas à la cantine se passent dans de bien meilleures conditions, et qu'un maximum d'enfants puissent s'y restaurer dans le strict respect du protocole sanitaire. Je remercie les parents pour l'adaptabilité dont ils ont fait preuve ces derniers mois.

Mes remerciements vont également à tous les Corbonois et Corbonoises pour leur résilience en ces moments difficiles ; j'ajoute que nos services se tiennent à votre disposition pour toute demande, et plus particulièrement les questions liées à la santé et la vaccination.

Patrick CHAPEL, Maire

LE MOT du Maire

# ÉCOLE *Changement des horaires*

Un changement des horaires sera mis en place à partir du lundi 29 mars 2021. Accueil des enfants à l'école : **8h 30 à 11h45 et 13h45 à 16h30**. Nous attendons la confirmation de cette date par l'Inspection académique. Les nouveaux horaires de l'école et du ramassage scolaire vous seront transmis par le biais de la mairie et de l'école le plus rapidement possible, afin que chacun puisse s'organiser.

Grâce à la subvention accordée par l'Académie de Lyon, la Commune va prochainement acquérir des équipements numériques pour les enfants de l'école à savoir : 12 tablettes, 12 casques, 6 claviers Bluetooth et 2 visualiseurs.

## RENTREE SCOLAIRE 2021/2022

Tous les parents dont les enfants rentrent pour la première fois à l'école et ou changent d'école sont priés de se présenter en mairie pour effectuer l'inscription scolaire.

**Documents à fournir pour l'inscription :**

- Livret de famille • Justificatif de domicile • Carnet de santé
- Certificat de radiation si l'enfant vient d'une autre école.

Un certificat d'inscription vous sera alors délivré et vous pourrez ensuite faire l'inscription auprès de la directrice de l'école : **04 50 56 18 10 - ce.0010213b@ac-lyon.fr**

**Seuls seront inscrits les enfants nés en 2018 ou avant.**



## RÉSULTAT DU CONCOURS DE DESSIN « Dessine-moi Noël »

Pour ce premier concours de dessin à destination des enfants, nous avons reçu **24 dessins**. Nous sommes ravis de la participation des enfants et nous les en remercions. Le jury composé de 5 membres, a eu beaucoup de difficultés à statuer, tant les dessins étaient plus jolis les uns que les autres, alors nous avons décidé que tous les enfants devaient être récompensés.

**Liste des 24 participants : en rouge les premiers de chaque catégorie, les autres enfants sont tous ex aequo par catégorie.**



**PS/ MS :** Emma - Antonin  
Oscar - Pauline - Victoria

**GS/CP :** Lyana - Ange  
Clotilde - Ninon - Léna

**CE1/CE2 :** Malie - Romane  
Valentine Mahé - Louise  
Delphine

**CM1/CM2 :** Marius - Laura  
Tom - Elisa - Zina - Timéo  
Léandra - Ruben



# BIBLIOTHÈQUE

## *Changement des horaires adaptés au couvre-feu fixé*

Mardi : 16 h - 17h45

Samedi : 10 h / 12 h

**Nouveaux livres à la bibliothèque !**

Une cinquantaine de livres ont été achetés, pour tout public. Venez les découvrir, l'Adhésion est gratuite...

**04 50 59 61 93 - bmcarbonod01@outlook.fr**



## Dispositif

### « PAIEMENT DE PROXIMITÉ »

**La Direction Générale des Finances**

**Publiques** a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de **paiement de proximité** pour régler les impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Vous devrez vous munir d'une facture contenant un QRcode ("datamatrix") et contenant une mention autorisant le paiement auprès d'un buraliste ou partenaire agréé. Les buralistes partenaires afficheront le logo ci-dessus. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, **jusqu'à 300 euros**, et par carte bancaire.



**VIVAL est votre point de paiement de proximité sur la Commune.**

## DEFIBRILLATEURS

Un troisième défibrillateur automatisé externe ou DAE est installé sur la Commune, *sur la façade de l'Espace Culturel Rural et de Loisirs*. Les deux autres défibrillateurs sont situés à côté du magasin **VIVAL** et à côté du restaurant **Le Belvédère à SUR-LYAND**. Ces trois défibrillateurs sont à la disposition du public.



### A quoi peut servir un défibrillateur ?

Il est là notamment pour guider l'intervenant lors des gestes de réanimation.

Pour toute personne formée aux gestes de premiers secours, il est possible de devenir un citoyen sauveteur bénévole en téléchargeant l'application gratuite SAUV LIFE depuis un smartphone.

